

Attraits Pierre – Ouverture de la seconde augmentation de capital

Communication - 20 juin 2025



La SCPI **Attraits Pierre** procède à sa deuxième augmentation de capital par l'ouverture, à compter du 20 juin 2025, des souscriptions dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : 50 000 000 €, par la création de 250 000 parts
- Prix de souscription d'une part : 240 € dont 200 € de valeur nominale et 40 € de prime d'émission
- Date de clôture de la souscription : le 31 décembre 2027
- Délai de jouissance des parts : le 1er jour du 5ème mois suivant celui de la souscription

La note d'information de la 2ème augmentation de capital de la SCPI **Attraits Pierre** a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa S.C.P.I. n° 25-09 en date du 23 mai 2025.

Elle est disponible au siège social de la Société de Gestion, **Groupama Gan REIM**, 136 rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre et sur son site internet <https://www.groupamagan-reim.fr/> et peut être adressée gratuitement par courrier ou transmise par mail à toute personne qui en ferait la demande.

Cette deuxième augmentation de capital permettra à la SCPI **Attraits Pierre** de financer les prochains investissements d'ores et déjà identifiés.